



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E155557

VALABLE JUSQU'AU 07/03/2026

ÉDITÉ LE 10/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/10/2001

Forme juridique : SAS

DEPUIS LE 04/07/2023

Capital : 100 011

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX

Siret : 439 701 525 00032

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 7149550

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 519125h1244000

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 519125h1244000

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : ENTREPRISE BAROUMES

18 AVENUE MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY
BATIMENT 29
33140 VILLENAVE-D'ORNON

Téléphone : 05 56 85 35 38

Fax :

Portable : 0673109039

Site Internet :

E-mail : contact@baroumes.fr

Responsabilité légale :

GREBELLE (878 344 522) / LE JEUNE GREGORY DIRECTEUR GÉNÉRAL / LE JEUNE ISABELLE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 33 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|------|---|----------------------|
| 5211 | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE | 24/01/2024 |
| 5212 | Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 12/06/2025 |
| 5312 | Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE | 24/01/2024 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021 |
| o Radiateurs électriques, dont régulation. | 01/01/2021 |
| o Ventilation mécanique | 01/01/2021 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1